



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

19 décembre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'EUROSYSTEME VA PRESENTER LE NOUVEAU BILLET DE 20 EUROS ET APPORTER SON ASSISTANCE AUX FABRICANTS ET AUX FOURNISSEURS D'EQUIPEMENTS POUR LES BILLETS

- **Le 24 février 2015, l'Eurosystème dévoilera le nouveau billet de 20 euros de la série « Europe ». La nouvelle coupure comportera des signes de sécurité améliorés.**
- **Les fabricants et fournisseurs d'équipements pour les billets continueront de bénéficier de l'assistance de l'Eurosystème pour adapter leurs automates et leurs machines d'authentification.**

La nouvelle coupure de 20 euros est la troisième de la série « Europe » à être mise en circulation, après celles de 5 et 10 euros. La Banque centrale européenne (BCE) et les banques centrales nationales de la zone euro – formant l'Eurosystème – présenteront le billet et annonceront sa date d'émission le 24 février 2015. La série « Europe » est introduite en vue d'améliorer encore l'intégrité des billets en euros et de maintenir l'avance technologique sur la contrefaçon.

L'Eurosystème met en œuvre plusieurs mesures visant à aider les fabricants, les fournisseurs et les propriétaires d'automates et de machines d'authentification :

- il met le nouveau billet à leur disposition dans les banques centrales nationales de la zone euro bien avant son introduction afin qu'ils puissent tester et adapter leurs machines et automates. Après la présentation, la nouvelle coupure de 20 euros pourra faire l'objet de tests en dehors des banques centrales ;
- il organise un certain nombre de manifestations et d'actions de communication afin de préparer la mise en circulation du nouveau billet de 20 euros. La première de ces manifestations sera un séminaire de l'Eurosystème à l'intention des organisations concernées, qui aura lieu le 6 février 2015 à la *Banca d'Italia*, à Rome ;
- il leur fournit de nombreux outils et supports de communication afin de les aider à se préparer en vue de l'introduction du nouveau billet.

M. Yves Mersch, membre du directoire de la BCE a déclaré : « La BCE et les banques centrales nationales de la zone euro se félicitent de pouvoir coopérer de nouveau étroitement avec les fabricants, les fournisseurs, les opérateurs et les propriétaires d'équipements pour les billets. N'oublions pas que ce sont eux qui, dès avant la mise en circulation du nouveau billet, adaptent les automates et les machines pour qu'ils l'acceptent ».

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à M. William Lelieveldt, tél. : +49 69 1344 7316.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication et services linguistiques, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455 • Courriel : media@ecb.europa.eu

Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.